

ÉLÉMENTS EXPLICATIFS BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES » 2025

Le budget primitif M57 proposé s'inscrit dans la suite du débat et du rapport d'orientations budgétaires. L'annexe 2 de ce rapport présentait notamment en détail les dépenses et les recettes de fonctionnement.

Ce budget annexe suit la forme d'une comptabilité de stock. En effet, les biens, en l'espèce les terrains, sont **destinés à la vente** et n'ont pas vocation à intégrer le patrimoine de notre collectivité.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 11 234 350 €.

Pour l'ensemble des zones d'activités, les acquisitions de terrains sont estimées à 1 300 000 €, les études techniques à 150 000 € et les travaux à 566 980 €. Les recettes de ventes de terrain sont estimées à 370 000 €.

Il est prévu, dans ce budget, les écritures de clôture de la zone historique de la Bassette située sur la commune de Meximieux.